



MOUVEMENT MONDIAL POUR LES FORÊTS TROPICALES Bulletin Mensuel - Numéro 199 - Février 2014

NOTRE OPINION

- L'importance de la mobilisation et de la lutte sociale pour la défense des droits

TERRITOIRES ASSIÉGÉS PAR LES PLANTATIONS INDUSTRIELLES D'ARBRES ET D'AUTRES GRANDS PROJETS

- Nigeria : l'Okomu Oil Palm – Destruction de communautés pour l'expansion du palmier à huile
Dans les milieux financiers, la compagnie Okomu Oil Palm est montrée comme une réussite, du fait qu'en 2013 elle a payé à ses investisseurs les dividendes les plus élevés de l'histoire. Mais dans les affaires agro-industrielles de ce genre, le succès des investisseurs coûte cher aux communautés.
- Sierra Leone : rapport de Green Scenery sur conflit foncier avec SOCFIN
Un mois après la confrontation entre des propriétaires fonciers du sub-district de Sahn Malen, district de Pujehun, dans le sud de Sierra Leone, et la société agricole SOCFIN, Green Scenery a publié un rapport de treize pages sur les mesures autoritaires prises contre les membres de la communauté qui avaient défendu leurs droits sur leur terre.
- Indonésie : lutte contre l'appropriation foncière de la compagnie de palmier à huile PT Hardaya
Les habitants des villages du district de Buol, au Sulawesi central, ont lutté pendant 20 ans pour récupérer leurs terres. Toutes leurs terres et forêts traditionnelles ont été octroyées, sans leur consentement et à leur insu, pour la création d'une énorme plantation de palmiers à huile de 22 000 ha. Le bilan de cette affaire a été dramatique : les terres agricoles et les forêts utilisées par plus de 6 500 familles ont été détruites.
- Chili : les entreprises forestières et les droits indigènes, un conflit historique
Depuis toujours, les rapports entre les communautés mapuche et l'industrie forestière ont été marqués par les conflits, surtout du fait de la pénétration de l'industrie forestière dans des terres revendiquées par les communautés mapuche et de son impact sur l'habitat de cette population.
- La mangrove, territoire de culture et de tradition et espace vital des populations côtières
La mangrove est surtout un territoire, un des éléments fondamentaux pour la vie des populations côtières et la base de leur souveraineté alimentaire. En plus d'être menacée par l'industrie crevettière, elle est mise en danger par l'exploitation pétrolière, les grandes installations touristiques, les barrages et les lacs artificiels, l'extraction de métaux sur la côte et au fond de la mer, la monoculture d'arbres et d'autres végétaux comme la canne à sucre et le palmier africain pour la fabrication d'agrocarburants, les grands complexes portuaires, les parcs éoliens, etc.

LES GENS SE METTENT À L'OEUVRE

- Nigeria : une coalition sociale exige d'amender le PIB pour restaurer la transparence et la responsabilité du secteur pétrolier
- Soutenons les Tupinambá de Bahía, Brésil, pour la démarcation de leurs terres et contre la militarisation !
- La compagnie autrichienne Andritz a reçu le prix infamant " Horreur de l'année 2013" pour sa participation à de grands projets désastreux

RECOMMANDATIONS

- Nouveau site web en langue française pour l'investigation et la critique des multinationales
- There you go !

NOTRE OPINION

- L'importance de la mobilisation et de la lutte sociale pour la défense des droits

La lutte pour les droits au plan international a considérablement progressé au cours des dernières décennies. De nombreux pays reconnaissent déjà un ensemble de droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Des communautés et des peuples, surtout indigènes, qui dépendent de la forêt ont obtenu une meilleure reconnaissance de leurs droits sur les territoires qu'ils occupent traditionnellement. Or, malgré ces progrès, la violation des droits est de plus en plus fréquente, comme le montrent les articles et les témoignages concernant le Nigeria, la Sierra Leone, l'Indonésie et le Chili que nous présentons dans ce bulletin.

Ce qui est remarquable est que, dans ces histoires de communautés qui cherchent à défendre leurs droits, on considère que les entreprises qui accaparent leurs terres ont le droit de le faire, c'est-à-dire qu'on les voit aussi comme détentrices de droits. Et dans cette lutte inégale des pouvoirs, les États ont tendance à privilégier les droits individuels des entreprises et ceux des marchés libres au détriment des droits collectifs des communautés indigènes, paysannes et autres qui subissent les effets des activités des entreprises en question.

Pour avancer dans la défense des droits, il est sans doute indispensable de préserver et de garantir les droits des communautés qui, de plus en plus, deviennent la cible de grandes entreprises désireuses de s'approprier leurs territoires et la nature elle-même [voir notre bulletin de janvier 2014 sur les « services environnementaux »]. En outre, la lutte pour les droits collectifs, comme celle de La Vía Campesina pour le droit à la souveraineté alimentaire et pour les droits des paysans, est très importante, précisément parce que, s'agissant de droits collectifs et non de droits individuels, ils n'entrent pas dans la logique du néolibéralisme. Suivant cette logique, les transnationales croient avoir le droit – individualisé – de s'approprier et de mercantiliser absolument tout : les territoires de peuples et de communautés, l'eau, et même le carbone et la biodiversité des forêts que l'on vend pour assurer à ces entreprises le « droit de polluer ».

Il semble également indispensable de ne pas dissocier la lutte pour les droits de la lutte pour l'organisation et la mobilisation des communautés afin qu'elles puissent défendre ce qu'elles ont de

plus sacré : leurs territoires. Ceux-ci sont plus menacés que jamais, vu les prévisions et les plans des transnationales qui s'occupent de l'extraction de minerais et de pétrole, de la construction de barrages hydroélectriques et de la mise en œuvre de projets d'expansion de l'agro-industrie. C'est pourquoi les cas des communautés qui luttent pour leur territoire, la plupart du temps de façon isolée, montrent l'importance de l'organisation et de la mobilisation, de la recherche d'alliances plus larges avec des mouvements sociaux et d'autres segments de la société civile qui ont en commun l'engagement avec la lutte contre l'injustice et pour la transformation sociale. Cela paraît indispensable, non seulement pour faire avancer la lutte pour les droits mais aussi pour s'attaquer de façon plus efficace aux rapports de pouvoir injustes et inégalitaires qui régissent le monde. Ces rapports de pouvoir empêchent la matérialisation des droits fondamentaux de la plupart des peuples et permettent d'octroyer de nombreux droits à une minorité qui représente les intérêts du grand capital productif, financier et spéculatif.

[index](#)

TERRITOIRES ASSIÉGÉS PAR LES PLANTATIONS INDUSTRIELLES D'ARBRES ET D'AUTRES GRANDS PROJETS

- Nigeria : l'Okomu Oil Palm – Destruction de communautés pour l'expansion du palmier à huile



L'Okomu Oil Palm, qui opère dans les secteurs de l'huile de palme et de la production de latex, fut créée en 1976 dans le cadre d'un projet pilote du gouvernement fédéral du Nigeria qui concernait 15 580 hectares, dont 12 500 pourraient être plantés de palmiers à huile. En 1979, l'entreprise fut transformée en société privée à responsabilité limitée et, en 1990, dans le cadre d'un programme d'ajustement structurel, elle devint une société anonyme. Elle fait partie du groupe belge Socfin, acteur mondial dans la production de palmiers à huile, d'hévéas, de café et de fleurs tropicales. Socfin est propriétaire de 62,69 % des actions de l'Okomu Oil Palm.

Depuis, l'Okomu est devenue une de principales productrices de palmiers à huile du Nigeria ; en 2012, ses plantations occupaient 9 713 ha dans l'État d'Edo, et elle prévoyait d'en ajouter 402 en 2013 et encore 400 en 2014.

Le rapport annuel 2012 de la société annonçait son intention d'élargir ses plantations de palmiers à huile et d'hévéas, et révélait aussi qu'elle entendait construire en Sierra Leone la plus grande fabrique d'huile de palme d'Afrique, pour porter sa capacité de production de 30 à 60 tonnes par heure [voir le article de Green Scenery sur la violence contre les communautés].

Parmi les investisseurs, l'Okomu Oil Palm est considérée comme un succès depuis qu'en 2013 elle a payé à ses actionnaires les dividendes les plus élevés de l'histoire. Or, dans les affaires agro-industrielles de ce type, le « succès » des investisseurs est payé très cher par les communautés locales.

Dans un entretien avec le WRM, un habitant de la région, Sunny Ajele, parle du changement qui s'est produit dans la vie des communautés avec l'expansion des plantations de palmiers à huile de l'Okomu :

« Notre expérience a commencé en 1998, lorsque l'Okomu Oil Palm a détruit trois villages, Owieke, Ajbede et Ijawkam, sans que les habitants soient indemnisés. Les chefs des villages sont morts de chagrin lorsque les bulldozers sont arrivés sans prévenir pour détruire les villages. Le gouvernement de l'état a créé une commission d'enquête mais ses membres ne sont jamais venus visiter les villages. Le rapport de la commission affirmait que les villageois étaient des occupants illégaux et que les villages avaient été fondés dans les années 1950 seulement, alors qu'une section de ce même rapport contenait des preuves que le village existait déjà en 1935. Il y avait aussi une ordonnance forestière datée de 1912 qui donnait aux villageois le droit de cultiver, de pêcher et de résider à cet endroit. »

« Le rapport de la commission d'enquête a porté un coup terrible aux villageois. Plus tard, en 2010, l'Okomu Oil Palm a envoyé une notification définitive aux habitants de Makilolo – mon village – où elle leur donnait un délai de quelques jours pour partir. La notification a été remise par la police militaire. À ce moment-là, la communauté a dit 'trop c'est trop', et nous avons fait savoir au gouvernement que, si ce qu'il fallait c'était un enterrement en masse, il devait s'y préparer. »

« À ce moment-là, le directeur général de l'Okomu Oil Palm, Graham Hefer, qui nous avait demandé de signer un protocole d'accord ou de nous apprêter à être expulsés, est parti en vacances. Le protocole avait été rédigé par l'entreprise, sans contribution aucune de notre part. La police, les agences de sécurité et les villageois se sont réunis pour essayer de résoudre la situation. Le préfet de police a dit que, du moment que la compagnie avait un certificat d'occupation, le village ne pouvait pas gagner, et il a suggéré : 'Allez prier la compagnie de vous laisser rester'. Nous avons répondu : 'Cela n'est pas possible'. Le village s'est réuni ensuite avec le directeur général de l'Okomu Oil Palm, qui a proposé un autre protocole d'accord, et qui a dit qu'il attendait une décision de la communauté dans les 24 heures suivantes. »

« Aucune personne sensée n'aurait signé ce protocole d'accord, qui nous aurait condamnés tout droit à l'esclavage. Donc, le village a refusé de signer. »

« Alors la compagnie a enfermé la communauté, l'empêchant de se rendre au marché. Pour arriver au marché nous devons faire un énorme détour à travers un autre État, parce qu'on nous avait barré le passage. La route directe à Benin prend environ une heure et demie, mais s'il faut emprunter celle qui traverse l'État d'Ondo, c'est un voyage de toute une journée.

Sunny a parlé de rencontres avec des soldats sur la route directe vers Benin que les gens du village empruntaient habituellement, et il a dit que ces soldats avaient l'ordre de tirer dès qu'ils verraient des villageois.

« Nous avons fait savoir à la police que cette mesure risquait de provoquer des troubles, que les jeunes allaient se révolter si la barrière n'était pas rouverte sans délai, mais la barrière est restée fermée », a-t-il dit.

« J'ai reçu une fautive convocation pour me rendre au bureau. En arrivant, j'ai été arrêté à l'endroit de la réunion, soit disant parce que m'apprêtais à lancer une bombe. Ils m'ont gardé enfermé pendant une journée et puis ils m'ont libéré. Le 1 janvier 2011, on m'a convoqué à nouveau. Quelqu'un avait dénoncé que j'avais kidnappé un homme blanc dans la plantation, que cet homme avait été grièvement blessé et qu'on l'avait transporté à l'étranger pour le soigner. J'ai demandé : 'Comment aurais-je pu le faire ? Ce jour-là j'étais en prison, ici, avec vous. Comment ai-je pu kidnapper quelqu'un dans la plantation en même temps ?' Un fonctionnaire du service de sécurité de l'État m'a dit que c'était un coup monté, et que l'affaire était grave. »

Alors j'ai annulé mon téléphone, j'ai quitté mon foyer et j'ai pris la fuite. Je me suis débrouillé pour contacter le directeur du service juridique d'ERA/FoE Nigeria, l'avocat Chima Williams, par l'intermédiaire de son responsable du projet Forêts et Biodiversité. ERA a adressé immédiatement une lettre à la direction d'Okomu Oil Palm S.A., où l'on exigeait premièrement que la seule entrée et sortie du village soit rouverte et, deuxièmement, que les membres de la communauté ne soient pas obligés à signer un protocole d'accord auquel ils n'avaient pas participé. À ce moment-là, ERA m'a conseillé de ne plus fuir. »

« Une réunion a été organisée avec le directeur général de l'Okomu Oil Palm, des représentants de la communauté, le service de sécurité étatique, des soldats et les chefs principaux. Le DG a rédigé alors un nouvel accord, il a promis de niveler la route, de former 60 jeunes par an, d'accorder des bourses d'études, d'améliorer l'école... Ces promesses devaient être mises en œuvre pour la fin 2011, à condition que le village signe le protocole d'accord que la communauté avait déjà rejeté auparavant. Si cette proposition n'était pas acceptée, la compagnie ne donnerait rien. Mais le village a répondu : 'Nous ne pouvons pas signer'. »

« En même temps, la compagnie a commencé à essayer de persuader quelques habitants du village pour qu'ils signent le protocole d'accord. Certains ont fini par le faire. Alors la compagnie a déclaré qu'elle avait donné quatre litres d'huile de palme rouge et beaucoup de livres... mais les livres offerts sont toujours chez ceux qui ont signé le protocole sans le consentement de la communauté. Celui qui a signé le document est devenu conseiller spécial en affaires communautaires auprès de la compagnie. Toute communication avec la compagnie doit passer par lui (en plus, il prévoit de se porter candidat au poste de chef principal). »

« En 2013, la route n'était toujours qu'à moitié aplanie. En 2012, ils ont commencé à creuser un puits, parce que le fleuve qu'utilisaient les villageois n'est plus utilisable pendant la saison des pluies, quand il reçoit tous les produits agricoles toxiques que la compagnie applique dans la plantation. Les villageois continuent de boire cette eau, mais ils savent qu'elle n'est pas bonne pour eux. »

Les accusations et la criminalisation continuent. Par exemple, Sunny Ajele a été accusé de diriger des campements de résistance. Un fonctionnaire lui a fait savoir confidentiellement que l'ordre avait été de « le trouver, le ligoter et l'achever », autrement dit, le tuer.

Depuis, la situation est un peu moins tendue mais reste insupportable pour la communauté. Vingt-cinq hectares ont été « donnés » au village, à condition qu'on n'y bâtit aucune structure permanente, qu'on n'y plante rien, et qu'on maintienne les chiens et les chèvres hors de la plantation, sans quoi la communauté serait expulsée. Chaque véhicule qui arrive au village ou qui en sort doit payer 200 nairas [environ 1,20 USD] pour l'utilisation de la route, et les camions de vivres payent davantage. Ces derniers temps on a cessé de faire payer les véhicules particuliers, mais les véhicules commerciaux doivent continuer à le faire.

« Pour quitter le village ou rentrer à la maison, c'est comme si on traversait une frontière. Si on vous voit arriver avec une caméra, on vous la confisquera », a expliqué Sunny. « La compagnie a un hôpital, mais seulement pour son personnel, pas pour les villageois. Ils ont aussi le droit de venir fouiller les maisons à volonté. Ils n'arrêtent pas de nous accuser de voler des fruits de palmier. Plus de 20 villageois ont été arrêtés. Nous sommes des esclaves dans notre propre territoire. Le protocole d'accord donne à l'entreprise le droit de démolir notre village quand elle voudra, comme elle l'a fait dans les trois autres villages. Dans ces trois zones où on avait déjà commencé à planter, les gens ont l'entrée interdite, les plantations sont surveillées par des soldats payés par l'entreprise. »

Ce récit montre le coût véritable de l'expansion du palmier à huile. Des personnes humbles et courageuses, qui défendent leurs droits, paient un prix élevé et, souvent, risquent leurs vies. Pendant ce temps, les compagnies ont droit aux grands titres pour se vanter de leurs gains.

Article fondé sur un entretien de Jutta Kill, WRM, avec Sunny Ajele, au cours d'une rencontre internationale organisée du 2 au 5 novembre 2013 à Calabar, État de Cross River, Nigeria. Voir aussi la Déclaration de Calabar (<http://wrm.org.uy/meetings-and-events/calabar-declaration/>).

[index](#)

- Sierra Leone : rapport de Green Scenery sur conflit foncier avec SOCFIN



Un mois après la confrontation entre des propriétaires fonciers du sub-district de Sahn Malen, district de Pujehun, dans le sud de Sierra Leone, et la société agricole SOCFIN [voir le bulletin n° 197 du WRM, <http://www.wrm.org.uy/oldsite/bulletinfr/197/vue.html#3>], Green Scenery a publié un rapport de treize pages sur les mesures autoritaires prises contre les membres de la communauté qui avaient défendu leurs droits sur leur terre.

Le rapport était l'aboutissement d'un voyage d'inspection dans la région, destiné à confirmer les faits relatifs à l'arrestation de cinquante-sept citoyens et aux mesures prises contre eux.

Le rapport de Green Scenery signale que « la compagnie SOCFIN a loué au gouvernement 6 500 ha. Bien que les communautés et les propriétaires fonciers aient dénoncé la manière dont cela a été fait, la SOCFIN a pu maintenir sa concession et y planter des palmiers à huile dans presque toute son étendue. Cette opération de la SOCFIN porte atteinte à une population estimée de 9 000 personnes et à vingt-deux villages de la zone.

La faim insatiable de terres de la SOCFIN la porte à s'emparer de plus en plus de terres, même en

dépassant l'étendue prévue dans le contrat avec le gouvernement. Les autorités de la compagnie ont confirmé qu'elle contrôle aujourd'hui 7 100 ha, c'est-à-dire 600 ha de trop. Plus de quarante communautés et une population de plus de 10 000 personnes sont maintenant touchées par ses activités mais, malgré le conflit que provoque cet accaparement de terres, la SOCFIN continue de travailler avec le Chef principal et avec son porte-parole pour arracher davantage de terres à leurs propriétaires et les transférer à la compagnie. »

Green Scenery affirme que « l'un des problèmes du secteur foncier a trait à l'administration ». Elle explique aussi que, si « le chapitre 122 [de la Constitution] peut être considéré, en interprétant correctement son esprit, comme une loi qui empêche de vendre des terres à des étrangers pour les remettre plutôt aux autorités tribales (le Conseil du sub-district) présidé par le Chef principal, il comporte certaines lacunes que l'on met à profit pour faire un mauvais usage des textes. Ceci favorise l'instabilité actuelle de régions comme Malen, où sévit l'accaparement de terres. Un de ces mauvais usages concerne les terres qui sont remises en fidéicomis au Conseil du sub-district au nom des communautés. Le fait de confier ces terres aux autorités du sub-district serait censé formaliser l'ancienne loi coutumière sur la disposition ou l'acquisition de terres que l'on applique dans beaucoup d'endroits du pays. Or, le problème est que cette loi est violée par quelques-unes de ces autorités, par le gouvernement et par ses agents, en raison de son imprécision et de la définition peu explicite qu'elle donne du rôle du fidéicomis.

Il est très important que, en cette période de réforme constitutionnelle, soient résolus les problèmes de propriété et de possession de la terre, et que l'on corrige les clauses ou les termes problématiques qui sont en train de susciter des confusions et des tensions en matière foncière.

À mesure que nous examinons les enjeux nous voyons s'intensifier le conflit à Malen. Quand on observe l'accaparement de terres qui a lieu en Sierra Leone on remarque que, à Malen, ce qui avait commencé comme un simple désaccord est devenu un conflit grave, sans qu'on n'ait jamais pris des mesures proactives pour régler le problème ; le fait de le ranger dans un tiroir en espérant qu'il se résoudra tout seul ne peut servir qu'à l'aggraver. La situation actuelle exige un dialogue franc entre tous les citoyens de Malen, qu'ils soient ou non propriétaires de terres. Elle exige que l'on prenne des décisions humaines, qui respectent les droits des citoyens, et qui permettent à la population de choisir leur propre avenir. »

Source : : "Report on the incident of police arrest and highhanded measure of fifty seven citizens in Malen Chiefdom, Pujehun district", Joseph Rahal et Milton Kainyande, Green Scenery, décembre 2013, publié en janvier 2014, envoyé par Frank Williams, Green Scenery, f.williams@greenscenery.org, http://wrm.org.uy/wp-content/uploads/2014/02/Arrest_of_fifty_seven_citizens_in_Malen_Chiefdom.pdf.

[index](#)

- Indonésie : lutte contre l'appropriation foncière de la compagnie de palmier à huile PT Hardaya



Pietro Paolini/Terra Project

Les habitants des villages du district de Buol, au Sulawesi central, ont lutté pendant 20 ans pour récupérer leurs terres. Toutes leurs terres et forêts traditionnelles ont été octroyées, sans leur consentement et à leur insu, à une des familles les plus riches et puissantes d'Indonésie, le magnat Murdaya Widyawimarta et son épouse Siti Hartati Cakra Murdaya, par l'intermédiaire de leur holding, le groupe Cipta Cakra Murdaya, pour la création d'une énorme plantation de palmiers à huile de 22 000 ha. Le bilan de cette affaire a été dramatique : les terres agricoles et les forêts utilisées par plus de 6 500 familles ont été détruites.

Lorsque l'opération a commencé en 1994, beaucoup de villageois se sont mis devant les camions et se sont attachés aux arbres des forêts des alentours pour éviter qu'on les coupe. Cependant, ils n'ont pas pu faire grand-chose du moment que les militaires soutenaient l'opération. Finalement, d'interminables plantations industrielles de palmiers à huile appartenant à la compagnie PT Hardaya Inti Plantations ont couvert les champs où les villageois plantaient des arbres fruitiers et cultivaient du riz.

Depuis 2005, la superficie des plantations de palmiers à huile a presque doublé en Indonésie, et elle atteint aujourd'hui 8,2 millions d'hectares, soit environ un tiers des terres arables du pays. Le Sulawesi est une des cibles principales de l'expansion impressionnante que cette culture a eue, poussée par l'augmentation de la demande mondiale d'huile végétale bon marché pour la fabrication d'aliments et de biocarburants, mais elle est aussi le résultat d'une profonde inégalité.

Un fonds de pension norvégien retire ses investissements dans certaines compagnies de palmier à huile

L'Indonésie et la Malaisie partagent la position de leaders mondiaux de la production d'huile de palme, qui s'est accélérée ces dernières années de façon exponentielle. En Indonésie, la superficie plantée de palmiers à huile a augmenté de 279 % entre 1998 et 2008, en transformant par des moyens légaux ou illégaux d'énormes étendues de forêt tropicale en plantations industrielles. Celles-ci ont atteint près de 7 millions d'hectares et, en 2009, le gouvernement a annoncé son intention d'y affecter 18 millions d'hectares supplémentaires.

L'expansion des plantations de palmiers à huile a provoqué de nombreux conflits avec les communautés locales, et des critiques généralisées en raison de l'impact environnemental désastreux que comporte la destruction massive de forêts.

La Norvège est un des pays qui ont investi dans l'industrie de l'huile de palme (637

millions USD dans 21 entreprises), par exemple dans la société singapourienne Wilmar International. Or, le plus grand fonds de retraite scandinave, Storebrand, vient d'annoncer qu'il n'investira plus dans des compagnies « criminelles à l'égard du climat », en se référant non seulement au secteur des énergies non renouvelables comme le charbon, qui produit de fortes émissions de CO2, mais aussi au secteur de l'huile de palme, dont le boom est une des principales causes de la déforestation dans les tropiques et donc une énorme source d'émissions de carbone.

Sources : http://www.theecologist.org/News/news_round_up/

[2259146/norwegian_pension_giant_drops_investments_in_coal_tar_sands_palm_oil.html](http://www.u-landsnyt.dk/nyhed/19-11-12/b-redygtig-palmeolie-sv-rt-opdrive-i-danske-butikk), <http://www.u-landsnyt.dk/nyhed/19-11-12/b-redygtig-palmeolie-sv-rt-opdrive-i-danske-butikk>, http://www.regnskog.no/no/s%C3%B8keresultat/attachment/30008/binary/27091?_download=true&_ts=137126c547d.

Malgré la puissance des forces déployées contre eux, les villageois du district de Buol étaient décidés à récupérer leurs terres. Une série de blocages de routes et d'autres actions de contestation ont obligé la PT Hardaya à négocier un accord suivant lequel, en mai 2000, la compagnie a accepté de donner aux villageois déplacés 4 900 hectares à titre de compensation, et de mettre en œuvre un programme de cultivateurs extérieurs – suivant un système qu'on appelle agriculture plasma en Indonésie – où elle préparerait et planterait deux hectares de palmiers pour chaque famille et achèterait la récolte à un prix fixé d'avance.

Or, un mois plus tard la compagnie a dénoncé cet accord et elle a proposé en échange de mettre en route un programme de cultivateurs extérieurs sur 15 000 ha situés au-delà de la concession, sur des terres que le gouvernement provincial devrait désigner.

Pour les villageois, cette volte-face a représenté un douloureux revers. Épuisés par des années de lutte et sans aucun appui du gouvernement, ils ont peu à peu abandonné le combat ; la compagnie a pu continuer ses activités et elle a commencé à s'installer au-delà de la zone allouée.

Le déboisement et la plantation de palmiers à huile le long des rives des fleuves et sur les pentes des montagnes, à l'intérieur et à l'extérieur de la concession, a provoqué une forte érosion du sol et une bonne partie de celui-ci a été emportée par le cours rapide du fleuve Buol.

Le programme des cultivateurs extérieurs promis par l'entreprise ne s'est presque pas concrétisé : à ce jour, seuls 400 ha y ont été affectés, et la plupart des terres ont été attribuées aux politiciens locaux qui ont appuyé l'entreprise.

Les conditions de travail dans la plantation sont épouvantables. Plus de 3 000 personnes y travaillent, dont beaucoup ont perdu leurs terres au profit de l'entreprise. Elles habitent dans des campements délabrés et sont payées en fonction de ce qu'elles récoltent.

Hamsi est un de ces travailleurs ; il vit là avec sa femme et ses enfants, dans une pièce étroite d'un des campements de la plantation. Lui et sa femme y travaillent durement, pendant de longues semaines, depuis treize ans.

« Nous avons beau travailler dur, nous sommes toujours endettés », dit Hamsi.

Ce n'est pas seulement à cause des maigres salaires que les travailleurs ne sortent pas de la

misère : la compagnie leur fait tout le temps des déductions pour des frais de toutes sortes, de l'électricité et l'eau qu'ils consomment dans leur foyer aux outils et l'équipement de protection dont ils ont besoin pour travailler. À la fin du mois, dit Hamsi, nous n'avons plus rien à toucher.

L'épouse d'Hamsi, comme d'autres travailleuses de la plantation, est chargée de pulvériser des pesticides. Un des produits qu'on utilise abondamment est le Gramaxone (paraquat), un herbicide qui est interdit dans une trentaine de pays à cause des graves effets qu'il a sur la santé humaine. Elle raconte que l'entreprise ne lui a fourni ni formation ni équipement de protection, et qu'elle a appliqué des pesticides pendant ses grossesses et peu après l'accouchement parce qu'elle n'avait pas les moyens de prendre des jours de congé non payés.

En 2012, les travailleurs de la plantation ont constitué un syndicat et, depuis, ils font pression pour obtenir de meilleures conditions de travail. Ils ont décidé de reprendre la lutte contre l'entreprise, sous la bannière du Forum Tani Buol. En 2012, ils ont organisé le blocage d'une route et ils ont occupé le bureau du maire. Les fonctionnaires du gouvernement et ceux de l'entreprise y ont répondu en promettant de chercher un arrangement du conflit foncier, mais rien n'en est sorti. En mars 2013, les paysans et les travailleurs ont occupé l'usine de l'entreprise. Le gouvernement a envoyé des militaires pour les faire sortir, mais les travailleurs se sont débrouillés pour obtenir auparavant une nouvelle promesse d'arrangement.

Malgré les nombreuses promesses non tenues pendant des années, les villageois pensent avec optimisme qu'ils vont bientôt récupérer leurs terres, et ils ont même commencé à parler de ce qu'ils vont y faire le moment venu. Ils sont d'accord qu'ils devraient les gérer de façon collective et non en tant que propriétaires individuels, et ils reconnaissent qu'ils seront obligés de continuer de produire des palmiers à huile jusqu'à ce que les palmiers actuels soient mûrs et puissent être remplacés par d'autres cultures.

L'expérience des communautés de Buol montre que les profonds impacts des plantations de palmiers à huile sur la population peuvent s'aggraver encore avec le temps. Les rares bénéfices d'une plantation, aussi bien en matière d'emploi que grâce aux programmes de cultures extérieures, ne compensent pas la perte des terres et de l'eau que les communautés utilisent pour subvenir à leurs besoins d'aliments et de revenus.

Dans ce contexte, la solidarité internationale et la surveillance de la situation ont une importance fondamentale. Les villageois tiennent à donner davantage de publicité à leur cas, et ils disent qu'une manière de les aider est de signer la pétition qu'ils enverront à la PT Hardaya Inti Plantation.

Pour lire la pétition en faveur de la lutte des villageois de Buol, veuillez visiter http://www.grain.org/bulletin_board/entries/4870-petition-for-the-struggle-of-buol-farmers-forum-against-land-grabbing-by-pt-hardaya-inti-plantations ; vous pouvez également contacter les villageois par l'intermédiaire d'AGRA : agraindonesia12@gmail.com.

Extrait et adapté de : "Long struggle against Indonesia oil palm land grab", GRAIN, janvier 2014, <http://www.grain.org/article/entries/4868-long-struggle-against-indonesia-oil-palm-land-grab>.

[index](#)



Depuis toujours, les rapports entre les communautés mapuche et l'industrie forestière ont été marqués par les conflits, surtout du fait de la pénétration de l'industrie forestière dans des terres revendiquées par les communautés mapuche et de son impact sur l'habitat de cette population.

Trois groupes d'entreprises monopolisent le marché forestier au Chili : Forestal Arauco, Compañía Manufacturera de Papeles y Cartones (CMPC) et MASISA. Les plantations forestières de ces grandes entreprises occupent 1 715 910 hectares (chiffres de 2007), situés surtout dans les régions de Biobío, Araucanía, Los Ríos et Los Lagos, où les propriétés forestières en territoire mapuche sont trois fois plus étendues que les terres indigènes reconnues par l'État.

La plupart des plantations forestières se trouvent donc dans des terres ancestrales mapuche. Les communautés touchées par cette industrie revendiquent des droits de propriété sur ces terres qui leur ont été usurpées aussi bien pendant la période coloniale qu'après le coup d'État de 1973.

Les « terres usurpées »

Les « terres usurpées » sont celles dont les mapuche revendiquent la propriété mais qui furent adjudgées par l'État à des particuliers ou, dans certains cas, effectivement usurpées – la plupart du temps par des entreprises forestières – malgré l'existence de titres de propriété indigènes.

La politique (assez molle) de restitution de terres aux peuples indigènes qu'il y eut plus tard fut insuffisante, et le problème territorial se maintient.

À l'heure actuelle, le projet de loi de Fomento Forestal, qui modifie et élargit la portée du Décret 701 (la norme qui réglemente et encourage la plantation d'arbres) vise à intégrer les petits producteurs dans l'industrie forestière en affectant des fonds à cet effet. Cependant, cela ne veut pas dire que les petits producteurs deviennent prioritaires par rapport aux grandes entreprises. Au contraire : les terres disponibles pour le secteur industriel étant insuffisantes, surtout du fait qu'elles sont classées terres indigènes ou qu'il s'agit de petites parcelles, on cherche à pousser les paysans indigènes et non indigènes à adopter une nouvelle forme de production pour qu'ils finissent par cultiver pour la grande industrie, celle-ci achetant leur production à un prix par elle-même fixé.

Ainsi, l'afforestation par la plantation d'arbres en régime de monoculture a toujours été et continue

d'être un processus envahissant pour la société mapuche, puisque les plantations forestières pèsent sur la disponibilité de terres et modifient les espaces territoriaux et les rapports de la population mapuche avec son territoire. Cette progression de l'industrie forestière finit par coloniser le territoire et oblige les communautés mapuche et les petits propriétaires à abandonner leur mode de vie et leurs coutumes, les forçant à créer des micro-entreprises forestières ou à travailler comme salariés pour les grandes entreprises.

Néanmoins, les communautés n'ont pas renoncé à réclamer leurs droits sur les espaces territoriaux traditionnels, ce qui inclut la propriété des terres et le contrôle du territoire, afin d'exercer le droit de fixer leurs priorités en matière de développement et de disposer des ressources naturelles nécessaires pour assurer leur existence organisée en tant que peuple.

Face à une loi dont l'objectif est de réduire leurs territoires, à l'existence de procédures de réclamation qui ont sapé leur foi dans les institutions d'État et de mécanismes de résolution des conflits qui se sont avérés inefficaces, les communautés – qui n'ont jamais disposé de mécanismes institutionnels efficaces pour la sauvegarde de leurs droits – ont recouru à la « prise » de parcelles pour exprimer leurs revendications territoriales et rendre visible leur situation d'exclusion et de privation de droits. Les cas d'occupation de terres indigènes contrôlées par des entreprises forestières et actuellement en litige sont nombreux.

Ces conflits ont dérivé vers des situations très graves ; l'occupation de terres en litige ayant été classée comme un délit, les villageois et les leaders concernés ont été criminalisés. Cela a permis d'intenter des procès contre des organisations, des communautés, des particuliers et des leaders indigènes, les accusant d'avoir commis des délits communs définis par le Code pénal : incendie, association illicite, menaces et vol de bestiaux. De nombreux cas ont abouti à des peines de prison et à des injures publiques. En outre, on a utilisé des lois d'exception comme la loi antiterrorisme ou la loi de sécurité intérieure de l'État, ce qui a permis à la magistrature d'aggraver les peines assignées aux délits communs et de supprimer les garanties du procès.

En ce qui concerne les ressources forestières du peuple mapuche, la politique de l'État chilien consiste toujours dans l'exclusion et l'imposition, dans un contexte de perte accélérée des forêts et de la biodiversité associée, comme on le constate aujourd'hui dans le territoire mapuche par suite de la plantation d'espèces exotiques et de la prolifération de la monoculture.

Extrait et adapté du document de travail "Pueblo mapuche y recursos forestales en Chile: devastación y conservación en un contexto de globalización económica", José Aylwin, Nancy Yáñez, Rubén Sánchez ; Observatorio Ciudadano IWGIA, http://www.observatorio.cl/sites/default/files/biblioteca/pueblo_mapuche_y_recursos_forestales_en_chile_devastacion_y_conservacion_en_un_contexto_de_globalizacion_economica.pdf.

[index](#)

- La mangrove, territoire de culture et de tradition et espace vital des populations côtières



Des communautés, des peuples et des organisations de la société civile travaillent depuis plusieurs années pour rendre visibles les importants bénéfices que rapportent les mangroves et leur écosystème, et luttent pour les revendiquer en tant que systèmes fortement productifs, sources de subsistance et espaces où les populations côtières vivent en appliquant leur culture et leurs traditions. « La mangrove est notre entreprise naturelle, notre emploi, elle ne nous demande pas d'antécédents, de curriculum vitae ni d'identification, il nous suffit d'être en bonne santé pour jeter le filet et sortir de quoi manger », dit Enrique Bonilla, président de COGMANGLAR et pêcheur de Champerico, Guatemala.

Les mangroves étaient perçues comme des endroits infestés de moustiques, mais cette perception a changé aujourd'hui. Néanmoins, les luttes pour les défendre deviennent de plus en plus fortes car leur existence et celle des peuples et des communautés qui les habitent en Amérique latine, en Asie et en Afrique est menacée par de nouveaux acteurs très agressifs. « On nous extermine peu à peu, les politiques gouvernementales nous criminalisent et nous appauvrissent, nous ne sommes pas pauvres, nous avons de grandes richesses que les puissants veulent nous prendre, nous appelons cela racisme environnemental », dit Marizhelia López, du Mouvement des pêcheurs de Bahía, Brésil, qui manifeste son inquiétude face à la perte de territoires.

À l'industrie crevettière, responsable historique de la destruction de milliers d'hectares de mangroves dans les régions tropicales, s'ajoutent les menaces que représentent l'exploitation pétrolière, les grandes installations touristiques, les barrages et les lacs artificiels, l'extraction de métaux sur la côte et au fond de la mer, la monoculture d'arbres et d'autres végétaux pour la fabrication d'agrocarburants (comme la canne à sucre et le palmier africain), les grands complexes portuaires, les parcs éoliens, etc. Toutes ces activités menacent de plus en plus les moyens d'existence collectifs et la vie des populations côtières, et constituent un processus de privatisation et d'accaparement des territoires, d'extraction et d'exploitation de la nature, qui profitent exclusivement à des intérêts particuliers et privés. À titre d'exemple, le gouvernement du Honduras a récemment présenté le projet des villes modèles ou Zones d'emploi et de développement économique (ZEDE) dans la région sud du pays ; d'après le Comité pour la défense et le développement de la flore et la faune du golfe de Fonseca (CODDEFFAGOL), ce projet est aberrant et comporte des dégâts irréversibles pour les zones humides et les mangroves du golfe.

La mangrove, considérée comme une des cinq unités écologiques les plus productives de la planète, est la principale source de nourriture et de subsistance de millions de familles côtières qui pratiquent la pêche artisanale de poissons, de coquillages et de crabes. Pour cette raison, la mangrove est la base de la souveraineté alimentaire des peuples. En outre, la mangrove est une barrière naturelle contre les effets du changement climatique. Pour Silvia Quiroa, de CESTA EI

Salvador, « la crise climatique est une réalité qui touche déjà des communautés et des peuples ; nous devons nous opposer à la transformation des mangroves en puits de carbone ; la survie des peuples nous montre le chemin à suivre ».

La mangrove est surtout un territoire ; c'est un des éléments fondamentaux pour la vie dans les zones côtières qui, dans la plupart des pays, appartiennent au domaine public. Pour Líder Góngora, de CCONDEM Équateur, « il est important de reconnaître le côté maternel de la mangrove, une sorte de matrice où de nombreuses espèces se reproduisent, grandissent et se protègent » .

Il est stratégiquement important de revendiquer le caractère public des territoires marins côtiers et, en même temps, le droit collectif des communautés et des peuples qui les habitent de décider sur leur aménagement, leur protection, leur utilisation et leur administration collective. Ce droit leur appartient parce que ce sont eux qui, pendant très longtemps, ont assuré l'existence des mangroves grâce à leur sagesse, leur culture et leurs connaissances et traditions transmises d'une génération à l'autre. « Au Guatemala, les Réserves territoriales de la Nation ont été privatisées des années durant, elles ont été les butins des politiciens dans leurs campagnes, et les propriétaires terriens, les producteurs de sucre, les éleveurs de crevettes et les promoteurs immobiliers sont toujours très intéressés à continuer d'accaparer davantage de territoires » , dit Sergio Maldonado, AVEDICHAMP, Guatemala.

Dans le combat pour les mangroves, les femmes jouent un rôle fondamental ; la contribution des femmes au développement local, communautaire, et leurs apports à la construction et la défense des territoires, à la préservation et la transmission des connaissances, sont indispensables ; il faut reconnaître leur valeur et les rendre plus visibles. D'autre part, il est nécessaire de prendre conscience de la situation d'inégalité entre les hommes et les femmes, pour promouvoir la justice sociale et l'équité.

Nous, les membres de Redmanglar Internacional, nous pensons à un monde où l'on privilégiera l'utilisation ancestrale du territoire pour soutenir la vie plutôt que les affaires, où les populations locales récupéreront leur propre économie et où il y aura des échanges solidaires et équitables entre les peuples.

Carlos Salvatierra, Secrétaire exécutif de Redmanglar Internacional. Article fondé sur les discussions de la réunion stratégique de Redmanglar de février 2014.

[index](#)

LES GENS SE METTENT À L'OEUVRE

- Nigeria : une coalition sociale exige d'amender le PIB pour restaurer la transparence et la responsabilité du secteur pétrolier

Au Nigeria, une coalition d'organisations pour la justice sociale et environnementale (Environmental Rights Watch/Les Amis de la Terre Nigeria, Green Alliance Nigeria, Host Communities Network of Nigeria et Students Environmental Assembly Nigeria) a été constituée pour faire pression sur les élus pour qu'ils approuvent, une fois amélioré, un projet de loi sur « l'industrie pétrolière favorable au peuple », le PIB2012.

Le 25 février 2014, la coalition a demandé au gouvernement d'adopter le PIB « non pas tel qu'il est à l'heure actuelle mais avec un amendement proposé par la coalition de la société civile ».

La coalition voit l'approbation du projet amendé comme une « occasion d'arrêter la domination des entreprises, le mépris total des moyens d'existence locaux, la dégradation irresponsable de l'environnement, la violence, la corruption et le vol qui ont malheureusement caractérisé l'industrie pétrolière nigériane ».

Pour ERA, une des organisations pour la justice environnementale qui participent au mouvement, l'adoption de cette loi est importante parce que « nous voyons certaines dispositions du PIB comme un moyen de résoudre des conflits violents qui durent depuis des décennies, et de restaurer la transparence et la responsabilité dans le secteur pétrolier du Nigeria », a dit Godwin Ojo, directeur d'ERA.

<https://www.facebook.com/pages/Environmental-Rights-ActionFriends-of-the-Earth-Nigeria/81335606026>

<http://www.mydailynewswatchng.com/2014/03/05/erafoen-others-final-push-pib/>

<http://nnimmo.blogspot.de/2013/04/draft-petroleum-industry-bill-not.html>

[index](#)

- Soutenons les Tupinambá de Bahía, Brésil, pour la démarcation de leurs terres et contre la militarisation !

Une fois de plus nous vous demandons de soutenir la lutte légitime du peuple indigène Tupinambá de l'État de Bahía, au Brésil.

Bien que les études officielles de la FUNAI, l'organe gouvernemental responsable des affaires indigènes, montrent que les Tupinambá occupent depuis toujours une superficie de 47 000 hectares dans le sud de Bahía et que, par conséquent, ont des droits constitutionnels sur ce territoire, le ministre de la Justice n'a pas encore signé les ordonnances concernant la démarcation, en raison des pressions exercées par des secteurs non indigènes qui s'y opposent. Pour aggraver encore plus la situation, à présent l'armée brésilienne est venue s'ajouter à la police nationale et fédérale pour occuper la région, afin d'intimider les Tupinambá pour qu'ils quittent leurs terres.

Le conflit est devenu plus féroce et les intérêts non indigènes ont attisé une vague de racisme et de discrimination contre les Tupinambá (voir vidéo sur http://www.youtube.com/watch?v=s3_jFLJRM3c).

Nous vous demandons de vous solidariser avec cette lutte en envoyant d'urgence une lettre à la Cour suprême (voir un modèle de lettre sur http://cimi.org.br/site/pt-br/?system=news&conteudo_id=7370&action=read). Pour mieux comprendre la situation, nous vous suggérons de lire le message de solidarité avec les Tupinambá et les petits agriculteurs de la région : <http://www.cimi.org.br/site/pt-br/?system=news&action=read&id=7375>.

[index](#)

- La compagnie autrichienne Andritz a reçu le prix infamant "Horreur de l'année 2013" pour sa participation à de grands projets désastreux

Le Network Social Responsibility (NeSoVe), un réseau d'ONG et de représentants de travailleurs,

décerne le prix « Horreur de l'année » à des compagnies, des organisations, des institutions et des particuliers qui ont eu un comportement très irresponsable et indifférent aux atteintes à l'environnement ou à la société, se servant souvent de rapports très élaborés sur la responsabilité environnementale et sociale et faisant appel au lobbying et au mécénat. Ce prix infamant vise à révéler et à dénoncer ce comportement pour exiger que l'entreprise en soit responsable.

En 2013, le prix « Horreur de l'année » a été décerné à la compagnie autrichienne Andritz pour sa participation à la construction de trois barrages qui ont des effets épouvantables sur l'écologie et les droits de l'homme : Xayaburi au Laos, Belo Monte au Brésil, et Ilisu en Turquie. Les trois se trouvent dans des zones écologiquement sensibles, et dans les trois cas des dizaines de milliers de personnes ont dû quitter leurs foyers, souvent sous la menace des forces militaires ou policières.

La compagnie vient de signer des contrats pour un autre grand projet désastreux : l'usine de pâte à papier d'OKI, propriété de l'Asia Pulp & Paper, située au milieu des forêts tropicales de l'île indonésienne de Sumatra. La capacité nominale de cette usine devrait la mettre à la tête de la production mondiale de pâte à papier. Les communautés concernées craignent que soient pollués les fleuves des alentours, ce qui aurait de graves effets sur la pêche et l'agriculture, comme cela a déjà été le cas d'autres usines d'APP.

Voir le communiqué de presse d'ECA Watch Austria, http://www.schandfleck.or.at/wp-content/uploads/2014/01/ECA-Watch_PA_Andritz_Schandfleck_en_20140221.pdf.

[index](#)

RECOMMANDATIONS

- Nouveau site web en langue française pour l'investigation et la critique des multinationales.

Observatoire des multinationales . Ressources en ligne et recherches en profondeur sur l'impact social, écologique et politique des multinationales françaises. <http://multinationales.org/?lang=fr>

[index](#)

- There you go !

Dans le monde entier, le « développement » est en train de priver les peuples tribaux de leurs terres, de leur autonomie et de leur fierté, les laissant sans rien. « There you go » (Et voilà, ça recommence !) est un court-métrage satirique de Survival International, qui raconte la destruction actuelle des peuples tribaux au nom du « développement ». Voir <http://www.survivalinternational.org/thereyogo> . (Une version sous-titrée en espagnol, intitulée « Allá vamos otra vez », sera bientôt disponible sur <http://www.survival.es/> .)

[index](#)
